

ASSEMBLEE DE QUARTIER NORD

03 avril 2019

COMPTE RENDU



30 participants – Restaurant scolaire Romain Rolland

Introduction

Myriamne COCHE, 1^{ère} Adjointe au Maire, après avoir excusé Madame la Maire, rappelle les objectifs des assemblées de quartier. Ces réunions publiques, organisées deux fois par an, sont non seulement des temps d'information et d'échanges mais aussi un lieu d'expression et de débats. Elle précise que ces assemblées sont ouvertes à tous les Lanestériens sans distinction de lieu d'habitation.

I. Retour sur les fiches de proximité

Philippe Garaud, Conseiller municipal en charge de la proximité présente les deux fiches de proximité remplies en amont de la réunion publique. Il fait part de l'interrogation de riverains au sujet de la circulation des bus CTRL sur les trottoirs dans la rue Robespierre et de l'inquiétude des riverains sur le devenir du site de Keraliguen et des jardins de la rue de la libération qu'ils souhaitent conserver.

II. Temps d'échanges libres

Le temps d'échanges libres, instauré dès le début de la réunion, est l'occasion pour les habitants de mettre à l'ordre du jour les sujets qu'ils souhaitent.

Par table, les participants ont échangé sur les sujets qui les intéressent ou les préoccupent sur leur quartier et sur la ville avant de partager leurs questions avec l'ensemble de la salle.

Le tableau ci-après synthétise ces échanges.

Questions des participants	Réponses des élus
Pourquoi les jeux pour enfants ont-ils été enlevés rue Jean-Baptiste Clément ?	Les jeux de la rue Jean-Baptiste Clément ont été enlevés à cause de leur vétusté et de la dangerosité.
Des problématiques récurrentes de circulation, de vitesse, de stationnement sur le quartier <ul style="list-style-type: none"> - Circulation difficile entre les rues Racine et Gracchus Babeuf - Des trottoirs à angles vifs = risques de crevaison - Problème de stationnement à proximité du bar le Cyrano : pas assez de places de parking ce qui entraîne des stationnements sauvages → Parfois impossible de sortir la voiture du garage - Problème de visibilité dans la rue Jean-Baptiste Clément - Gros problèmes de non-respect du code de la route avenue Commune de Paris - Difficultés de circuler à pied rue Robespierre à cause des poubelles et du bus qui roule sur les trottoirs 	Il y a 130 km de voies sur Lanester. Elles sont toutes très sollicitées donc la peinture au sol finit par s'effacer. Le budget de la Ville en peinture pour les marquages au sol est de 40 000 euros par an. En zone 30, les piétons sont prioritaires, ainsi que les cyclistes. Les automobilistes doivent prendre conscience de leur vitesse. La Ville maintient la présence de passages protégés aux abords des écoles. Des mesures de vitesses sont réalisées régulièrement par des radars pédagogiques. Ils sont installés sur des périodes de 15 jours dans une même rue dans les 2 sens. A la suite de cette quinzaine, la police nationale procède à des contrôles de vitesse. La mise en place de ces radars est consultable dans le magazine « Reflets ». La Ville a investi dans 2 nouveaux radars pédagogiques en 2019. En ce qui concerne la circulation des bus sur les trottoirs, il faut qu'une équipe se déplace pour faire un constat.
Demande de zone 30, demande de marquage au sol ou de passages piétons <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dans toutes les rues du lotissement Prat Ar Mor ⇒ Manque de signalisation des zones 30 et suppression de passages piétons dangereux rue Marat et avenue Commune de Paris → à ajouter ou à remettre ⇒ Avenue Commune de Paris en pente côté pair donc les riverains circulent à pied sur le côté impair qui n'est pas sécurisé (crainte la nuit avec les coupures d'éclairage public). 	
Demande d'informations et d'éclaircissements sur la réglementation d'une zone 30 → besoin d'une communication sur la réglementation notamment dans le Reflets <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Marquage effacé rue Jean Jaurès/rue Gérard Philippe 	La rue Robespierre entre dans le cadre du PLU. A cet effet, la Ville de Lanester a prévu à terme de récupérer une bande sur toute la rue ce qui permettra d'élargir la voie pour favoriser la circulation des bus.
Problèmes de déjections canines dans le petit parc dans le lotissement Prat Armor. Idem dans le jardin de la Libération	
Demande de renseignements sur la conduite à tenir en cas d'invasion de frelons asiatiques et de chenilles processionnaires	Il est conseillé de contacter les services techniques de la Ville.
Des barrières en bois du jardin de la Libération sont cassées ce qui donne accès aux véhicules au parc	

Spécifiquement sur le devenir du site de Keraliguen, Myrienne Coché, 1^{ère} Adjointe en charge de l'urbanisme apporte les précisions suivantes :

La propriété de Keraliguen est en vente depuis plusieurs années. La Mutualité, propriétaire et gestionnaire du « Foyer soleil » à Lorient s'est montré intéressée pour y déplacer son établissement. L'acheteur potentiel a informé les sœurs du Carmel de Keraliguen que les locaux (chapelle et manoir) resteront à leur disposition jusque janvier 2030.

Tout le périmètre de Keraliguen actuellement proposé à la vente se tient dans « l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de Keraliguen » prévu au sein du nouveau Plan Local d'urbanisme en cours de validation. Dans ce cadre, la Ville propose la conservation du patrimoine (le manoir et la chapelle) ainsi que la construction de logements sociaux pour répondre au besoin de relogement identifié dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de Kerfréhour.

Des discussions sont toujours en cours entre les différents acteurs du projet et, à ce stade, il est possible que ces opérations aient une légère emprise sur le jardin de la Libération.

Le Plan Local d'Urbanisme, dont tous les documents sont consultables sur le site Internet de la Ville, va faire l'objet d'une enquête publique pour recueillir les avis des Lanestériens. Celle-ci se déroulera du 12 juin au 12 juillet (dates confirmées depuis la réunion) et sera menée par 3 commissaires-enquêteurs qui rendront leur avis à la suite de l'enquête. Les dates des permanences sont précisées sur le site Internet de la Ville et dans le magazine *Reflets* de mai-juin.

III. L'aménagement de la rue Zédé et de Manébos

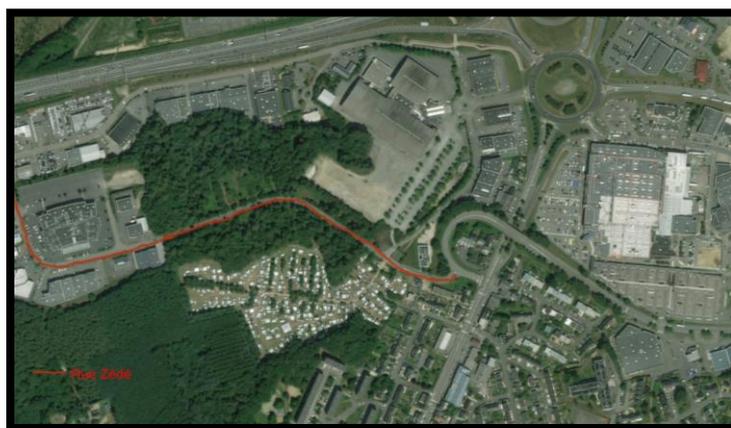
Éric MAHÉ, Adjoint au Maire en charge des travaux de voirie, de la propreté urbaine, de la gestion des espaces verts et publics, des déplacements et de la politique de stationnement présente le sujet de la soirée : l'aménagement de la rue Zédé et de Manébos.

➤ Améliorer l'offre de transport public



La ligne 110, dont l'expérimentation est en cours, propose un circuit circulaire de 13h30 à 18h30 sur la zone de Manébos.

➤ Aménager la rue Gustave Zédé



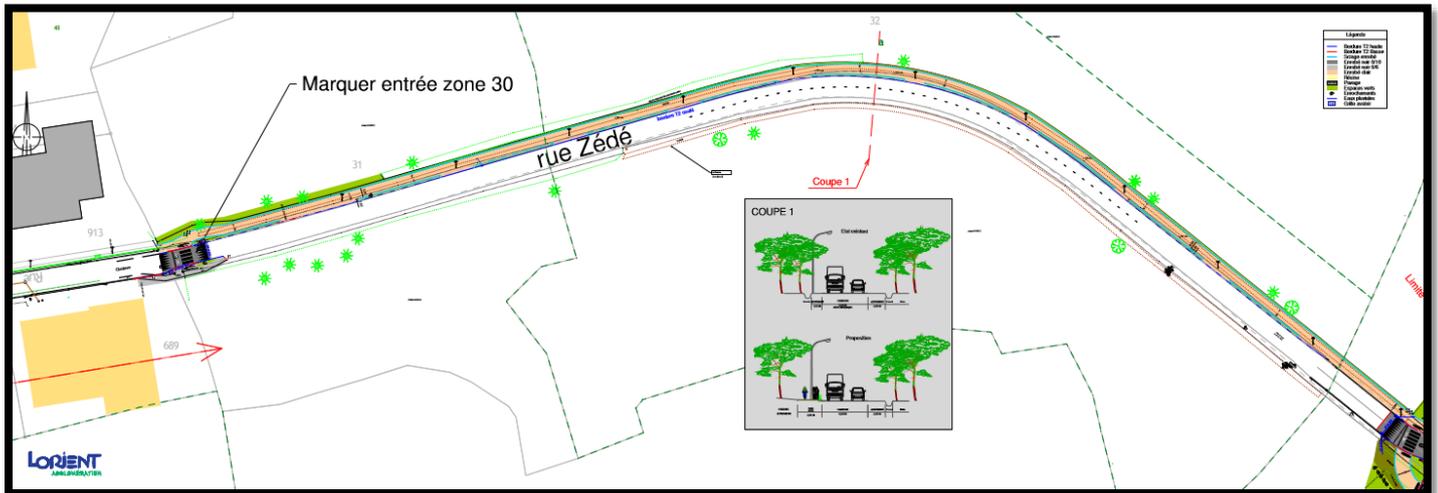
1. Le contexte

- La rue est dépourvue de trottoir et de piste cyclable
➔ Manque de continuité cyclable et piétonne depuis la rue Ambroise Croizat
- Une forte dégradation des infrastructures
- Une vraie attente des commerçants et des usagers
- L'idée a été proposée plusieurs fois dans le cadre du Budget participatif de Lanester

2. Les enjeux

- De sécurité (absence de trottoirs, mauvais éclairages, stationnements abusifs ...)
- De déplacements (voirie, déplacement vélos, bus)
- D'attractivité économique de la zone
- D'entretien du patrimoine

3. L'avant-projet provisoire



→ Créer un large trottoir

- Traité en voie verte
- Séparé des véhicules par une bordure et une plate-bande végétalisée
- Le revêtement de la piste en enrobé clair non grenailé
- Un accès pompier conservé pour l'accès au parc aventure « La tyrolienne ».



→ Créer un plateau surélevé

- Avec rétrécissement
- À la sortie de la zone boisée soit en entrée de zone apaisée (zone 30).
- Ce plateau contient un passage piéton et cycliste, reprenant la bande cyclable en amont.

A noter que l'éclairage public sera rénové dans la rue Zédé et bénéficiera des nouveaux systèmes de pilotage. De plus, les nouvelles peintures au sol permettront de bien voir les marquages même la nuit.

4. Le calendrier de Lorient Agglomération

Début des travaux prévus en septembre 2019 pour une réception prévue en fin d'année

5. Les prolongements possibles

Poursuite des cheminements doux vers Caudan et vers Lorient.